

République du Niger

Région de Tahoua

Direction Régionale de l'Agriculture (DRA)

Tel : 20 610 506

**RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA MISE EN VALEUR DES
SEUILS DU PROJET PÔLES RURAUX (PPR) DANS LA
REGION DE TAHOUA**

Elaboré par : DRA Tahoua

MAI 2023

1. INTRODUCTION

Le maraîchage est une activité agricole pratiquée surtout en saison sèche froide et souvent à la saison pluvieuse. Elle constitue une occupation de plus en plus importante pour les populations rurales et aussi pour celles urbaines (maraîchage périurbain). La culture maraîchère est très diversifiée. Au niveau national, elle regroupe plusieurs spéculations qui sont : oignon, dolique, tomate, courges et chou. Si dans l'ancien temps le maraichage est considéré comme une activité de contre saison, aujourd'hui il constitue une source de revenu pour la majorité des producteurs du Niger. C'est dans cette optique que Le projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux -PPR-) s'inscrit dans le cadre de l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N), qui constitue le cadre unique de référence pour la politique nationale de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est dans cette logique qu'une enquête a été menée et s'est intéressée sur l'évaluation des superficies mises en valeur, les productions et le nombre des jeunes agriculteurs formés installés autour des seuils (Liste des seuils) dans les communes de Kao, Barmou, Kalfou, Bambeye, Tamaské, Keita, Ibohamane, Allakaye, Déoulé, Badaguichiri, Tajaé, Illéla et AC 2. La mission d'évaluation était conduite du 24 Avril au premier Mai 2023.

2. METHODOLOGIE

2.1. Matériel

Au cours de cette étude un certain nombre de matériels a été utilisé :

- ✓ Une fiche d'enquête pour collecter les données ;
- ✓ Un GPS
- ✓ Un crayon et un cahier pour la prise de note ;

2.2. Méthodologie

Pour conduire ce travail, les démarches méthodologiques suivantes ont été adoptées

- L'élaboration d'un questionnaire
- La collecte des données ;
- Le traitement et l'analyse des données.

2.3. Elaboration des fiches et collecte des données

Les fiches d'enquête aux questionnaires ouverts ont été utilisées comme outils de collecte. L'administration des fiches a été conduite sur le terrain au près des producteurs sur place et le comité de gestion de chaque ouvrage. Un échantillon de cinq producteurs par spéculation est pris en compte pour déterminer les superficies, productions moyennes du site. les données collectées concerne aussi bien la situation avant et après la réalisation des ouvrages .

2.3 Analyse et traitement des données

Après la collecte des données, le dépouillement des différentes fiches renseignées lors des entretiens a été effectué. Cela a donc permis de faire la saisie, le traitement et l'analyse des informations sur le logiciel Excel 2007.

3. PRESENTATIONS DES RESULTATS

3.1. Superficies emblavées avant et après la réalisation des seuils

Les données consignées dans le tableau N°1 montrent les superficies emblavées avant et après la réalisation des seuils en fonction des sites.

Tableau N°1 Superficies emblavées avant et après la réalisation des seuils

Département	Commune	Seuils	Superficie potentielle(Ha)	Superficie emblavée avant réalisation(Ha)	Superficie emblavée après réalisation (Ha)
Bouza	Allakaye	Gourgoutoulou	55	0	2,29
		kaché 1	89	0	2,76
		kaché 4	137	0	3,99
		Karkara	365	0	15,3
		Kétsara	47	0	1,36
		Kaché 5	30	3	5
	Total Allakaye		723	3	30,7
	Deoule	Loube	85	0	0,17
	Total Deoule		85	0	0,17
Total Bouza		808	3	30,87	
Illela	Badaguichiri	Bouji 1	350	300	300
		Bouji 2	600	400	350
		Dindi 1	500	60	250
		Dindi 2	350	50	20
		Kachefawa	300	300	150
	Total Badaguichiri		2100	1110	1070
	Tajaé	Sabara I	160	80	140
		Sabara II	20	10	20
		Sabara III	10	5	10
	Total Tajaé		190	95	170
	Illela CU	Nadara	40	25	17
Total Illela CU		40	25	17	
Total Illela		2330	1230	1257	
Keita	Garhanga	Laba	20	0	1,2

		SakaraouaToudou	1500	217	318
Total Garhanga			1520	217	319,2
Ibohamane		Gadamata	550	65,91	109,7
Total Ibohamane			550	65,91	109,7
Keita CU		Keita OPVN	28	20	26
		Kirari ANPIP	450	130	178
		Kirari Seuil	625	116	172
Total Keita CU			1103	266	376
Tamaské		Bourdi II	108	35	61
		Dara I	300	37	74
		Dara II	650	70	120
		Kogui	450	53	267
		Sakolé	250	35	48
		ZabiAlela	875	98	419
Total Tamaské			2633	356	989
Total Keita			5806	876,91	1793,9
Tahoua	Bambeye	Arrawaye	75	30,66	58,86
		Gatarawa	86,7	53,9	73,66
	Total Bambeye		161,7	84,56	132,52
	Barmou	Ourhamizan 1	278,69	152,4	167,8
		Ourhamizan 2	75,59	64,4	69,54
	Total Barmou		354,28	216,8	237,34
	Kalfou	Samo 1	105	11	18
		Samo 2	482	11	114
		Samo 3	384	7	21
		ToumbounounaFlener	780	7	17
ToumbounouSuma		350	16	46	
Total Kalfou		2101	52	216	
Total Tahoua		2616,98	353,36	585,86	
Tchintabaraden	Kao	Intalliwéne	100	13,93	104,97
Tchintabaraden	Total Kao		100	13,93	104,97
Total Tchintabaraden			100	13,93	104,97
Ville de Tahoua	AC2	Darodji 3	0	0	3
Ville de Tahoua	Total AC1		0	0	3
Total Ville de Tahoua			0	0	3
Total ZIP			11660,98	2477,2	3775,6

Sur les 39 seuils réalisés, huit(8) seuils constituent de nouveaux sites où le maraichage ou la décrue ne sont pas effectués. Pour l'ensemble des seuils les superficies emblavées avant la réalisation étaient de 2477,2 ha contre 3775,6 ha après la réalisation soit une hausse de 1278,4 ha (51,66%).

3.2. Nombre de producteurs autour des seuils campagne irriguée 2022-2023

Le tableau N°2 nous montre le nombre des producteurs homme et femme autour des seuils pour la campagne irriguée 2022 -2023.

Tableau N°2 nombre de producteurs autour des seuils campagne Irriguée 2022-2023

Département	Commune	Seuils	Homme	Femme	Total
Bouza	Allakaye	Gourgoutoulou	93	35	128
		kaché 1	128	45	173
		kaché 4	204	29	233
		Karkara	264	17	281
		Kétsara	37	2	39
		Kaché 5	15	0	15
		Total Allakaye	741	128	869
	Deoule	Loube	81	15	96
		Total Deoule	81	15	96
			Total Bouza	822	143
Illela	Badaguichiri	Bouji 1	500	0	500
		Bouji 2	300	0	300
		Dindi 1	50	0	50
		Dindi 2	40	0	40
		Kachefawa	150	50	200
		Total Badaguichiri	1040	50	1090
	Tajaé	Sabara I	275	25	300
		Sabara II	30	10	40
		Sabara III	28	0	28
		Total Tajaé	333	35	368
		Illela			0
	Illela CU	Nadara	38	0	38
		Total Illela CU	38	0	38
		Total Illela	1411	85	1496
Keita	Garhanga	Laba	0	0	0
		SakaraouaToudou	335	0	335
		Total Garhanga	335	0	335
	Ibohamane	Gadamata	85	0	85
		Total Ibohamane	85	0	85
	Keita CU	Keita OPVN	34	0	34
		Kirari ANPIP	125	0	125
		Kirari Seuil	125	0	125
		Total Keita	284	0	284
	Tamaské	Bourdi II	48	0	48
		Dara I	162	0	162

		Dara II	106	0	106	
		Kogui	90	0	90	
		Sakolé	55	0	55	
		ZabiAlela	250	0	250	
		Total Tamaské	711	0	711	
		Total Keita	1415	0	1415	
Tahoua Dep	Bambeye	Arrawaye	45	15	60	
		Gatarawa	27	3	30	
		Total Bambeye	72	18	90	
	Barmou	Ourhamizan 1	43	17	60	
		Ourhamizan 2	32	8	40	
		Total Barmou	75	25	100	
	Kalfou	Samo 1	25	10	35	
		Samo 2	100	30	130	
		Samo 3	79	11	90	
		ToumbounounaFlener	30	10	40	
		ToumbounouSuma	30	10	40	
			Total Kalfou	264	71	335
			Total Tahoua Dep	411	114	525
	Tchintabaraden	Kao	Intalliwéne	109	28	137
			Total Kao	109	28	137
		Total Tchintabaraden	109	28	137	
Ville de Tahoua	AC2	Darodji 3	0	0	0	
		Total AC2	1	0	1	
		Total Ville de Tahoua	1	0	1	
		Total général	4169	370	4539	

Au cours de la campagne irriguée 2022-2023, le nombre de producteurs dans les 39 seuils est de 4539 dont 370 femmes soit 8,15 % des exploitants. Cette situation s'explique par la difficulté d'accès au foncier, les coutumes et us de la zone et le faible revenu des femmes.

3.3. Superficies productions et rendements des cinq (5) cultures principales avant la réalisation des seuils

Le tableau N° 3 nous montre les superficies de productions et les rendements par ha des cinq (5) cultures principales respectivement (Oignon, dolique, tomate, courges, chou) avant la réalisation des seuils.

Tableau N°3 Superficies productions et rendements des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou) avant la réalisation des seuils

Cultures	Oignon			Dolique			Tomate			Courges			Chou		
	Sup (Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup (Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup (Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup (Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup (Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)
Kétsara	0	0	0	8,9	0,6	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouji 1	2,5	18	7,2	250	20	0,08	2,5	4	1,6	2,5	70	28	2,4	14,4	6
Bouji 2	15	210	14	150	15	0,1	9	15	1,67	6	24	40	80	16	2
Dindi 1	10	40	4	200	37,5	0,187	10	16	1,6	0	0	0	4	10	2,5
Dindi 2	8	12	1,5	120	20	0,17	8	12	1,5	0	0	0	2	8	4
Kachefa wa	0	0	0	100	10	0,1	100	80	0,8	5	50	10	1,5	27	18
Sakaraou aToudou	95	3325	35	0	0	0	8,3	166	20	23	736	32	17,0	339,7	20
Gadamat a	10	254,8	25,5	0	0	0	0,46	1,66	3,6	0	0	0	1,44	44,4	30,85
Samo 2	13	234	18	130	2,6	0,02	0	0	0	0	0	0	6,5	65	10
Samo 3	0,5	9,5	19	30	0,6	0,02	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intalliwé ne	0,024	0,1	42	98	2,8	0,03	2,1	7	3,3	1,96	9,8	5	0	0	0
Keita OPVN	0	0	0	34,44	5,72	0,17	4,758	10,5	2,2	5,6	14,4	2,57	0	0	0
Kirari ANPIP	11,875	525	44	76,88	18,6	0,24	9,36	52,5	5,6	0,72	29,0	40,33	0	0	0
Kirari Seuil	16,023	732,4	46	5,4	2,16	0,4	2,37	19,3	8,1	0,264	6,5	24,62	1,32	88	66,7
Sabara I	7,5	198	26,4	375	15	0,4	1,5	2,25	1,5	0	0	0	7,5	33,7	4,5
Sabara II	5	76,8	15,4	162,5	10	0,06	0,6	7,5	12,5	0,1	50	500	0	0	0

Sabara III	1,1	39,6	36	40	0,96	0,024	0,1	2,25	22,5	0	0	0	0	0	0
Bourdi II	13,44	537,6	40	10	5	0,5	0	0	0	0	0	0	0,75	37,5	50
Dara I	15	600,3	40	10	5	0,5	0	0	0	0	0	0	1,08	25,2	25
Dara II	27,98	1119	40	25	12,48	0,49	0	0	0	0	0	0	1,95	49,91	25

Le maraichage et la décrue se faisait avant la réalisation des seuils sur une vingtaine des seuils dont les cultures principales sont l'oignon, la dolique, la courge, la tomate et le chou. La tomate, les courges et la dolique se font en décrue par contre l'oignon et le chou se font en irrigué.

3.4. Superficies productions et rendements des cinq (5) cultures principales après réalisation des seuils :

Le tableau N°4 nous montre les superficies de productions et les rendements par ha des cinq (5) cultures principales respectivement (Oignon, dolique, tomate, courges, chou) après la réalisation des seuils.

Tableau N°4 Superficies, productions et rendements des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou) après la réalisation des seuils

Seuils	Oignon			Dolique			Tomate			Courges			Chou		
	Sup(Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup(Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup(Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup(Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)	Sup(Ha)	Pro(T)	Ren(T/Ha)
Darodji 3	1,1	3,6	3,2	0	0	0	0,9	3,2	3,5	0	0	0	0	0	0
Gourgoutoulou	1,5	71,1	47	0,67	1,13	1,69	0	0,5	33,8	0	0	0	0,05	3,42	67
kaché 1	0	0	0	1,76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
kaché 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Karkara	5,3	25,3	4,8	4,69	1,86	0,4	0,1	3,3	29	0	0	0	0,1	8,7	70,6
Kétsara	0	0	0	0,89	0,63	0,71	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kaché 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouji 1	25	200	8	150	150	1	12,5	25	2	12,5	450	36	25	75	3
Bouji 2	20	192	9,6	50	60	1,2	6	18	3	8	300	37,5	10	60	6
Dindi 1	90	864	9,6	10	25	2,5	20	48	2,4	0	0	0	25	85	3,4
Dindi 2	77	715	9,29	12	45	3,75	22	55	2,5	0	0	0	20	75	3,75
Kachefawa	0,3	3,6	12	25	2,5	0,1	0,4	0,2	0,5	0,2	0,63	3,13	0	0	0
Arrawaye	0	0	0	43	23	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gatarawa	0,91	2,45	2,7	0	0	0	1,1	0,4	0,3	0	0	0	25	250	10
Ourhamizan 1	0	0	0	0	0	0	12,6	7,2	0,6	0	0	0	0	0	0
Ourhamizan 2	41	42	1	0	0	0	13,7	2,6	0,2	0	0	0	0	0	0
Loube	0	0	0	0,09	0,19	2,03	0	0	6,7	0,04	0,19	4,29	0	0	0
Laba	0	0	0	0	0	0	0,1	1	8,3	0,25	9	36	0	0	0
SakaraouaToudou	178	8010	45	29	23,2	0,8	9	270	30	25,992	1039	40	13	325	25,02
Gadamata	20,7	553,1	26,7	0	0	0	5,5	11,1	2	0	0	0	9,4	226	24,1
Samo 1	0	0	0	6	3	1	0,4	6,6	15	5,1	102	20	0	0	0
Samo 2	34	986	29	65	39	0,6	0	0	0	0	0	0	7	14	2

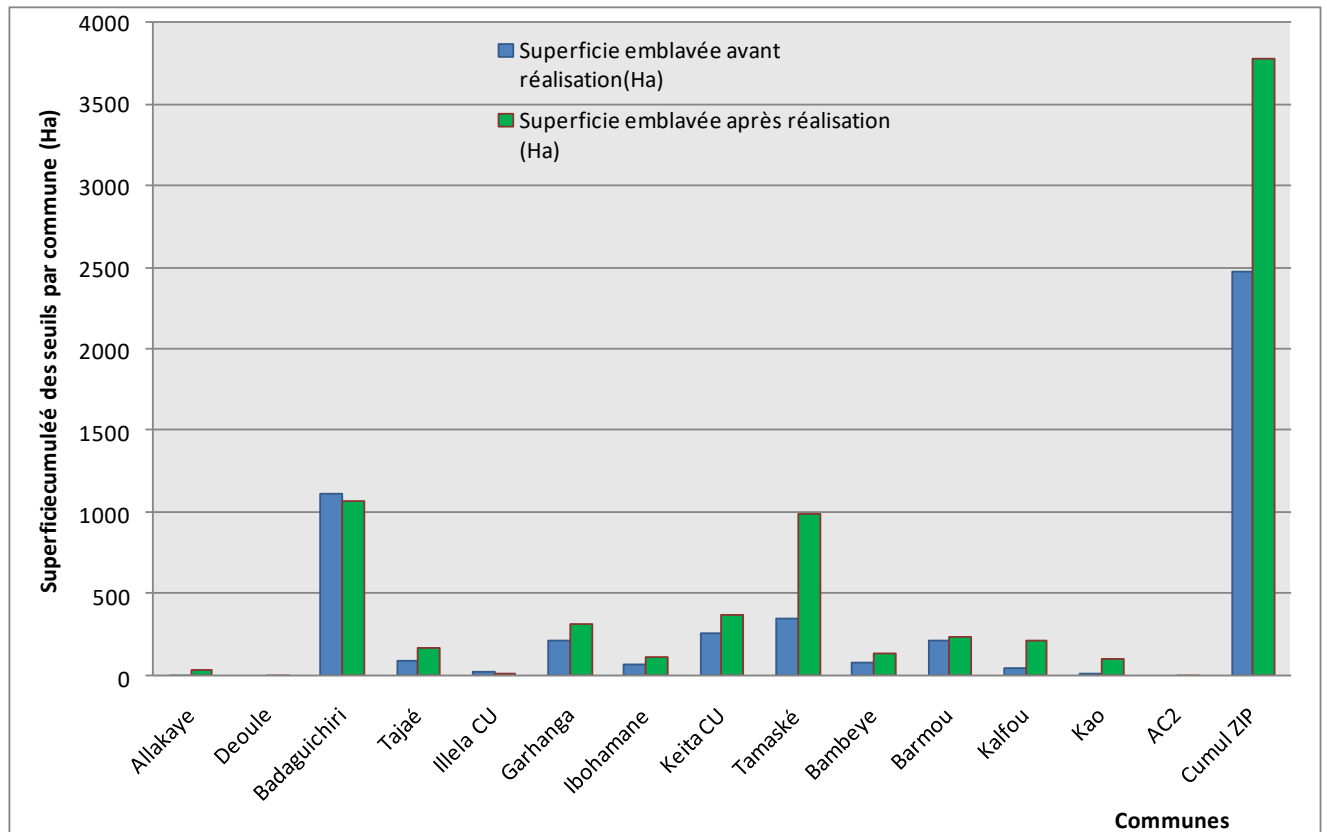
Samo 3	10,5	283,5	27	13,5	6,75	0,5	0	0	0	0	0	0	0,35	87,5	250
ToumbounounaFlemer	0	0	0	0,8	6,4	8	0	0	0	5	155	31	0	0	0
ToumbounouSuma	0	0	0	17,4	12,1	0,7	0	0	0	7,5	247	33	0	0	0
Intalliwéne	0,0048	0,24	50	0	0	0	21,9	54,8	2,5	13,3	79,8	6	0	0	0
Keita OPVN	5	11	3	5,3	5	0,94	4,5	11,4	2,5	1,7	3,2	1,9	0	0	0
Kirari ANPIP	32	2105	66	9,15	39	4,26	0	0	0	6,12	183	30	1	95,8	96,7
Kirari Seuil	47	1443	31	0,3	0,4	1,3	7,5	20	2,7	2,4	31,4	12,9	1,2	100	87,1
Sabara I	25	720	28,8	0	0	0	10	60	6	17,5	105	6	140	2100	15
Sabara II	6,25	105	16,8	30	15	0,5	1	4,8	5	0,4	30	75	6	102	17
Sabara III	14	151,2	10,8	20	11,4	0,57	2,2	14,9	6,8	0,6	40	66,7	3,75	26,1	6,96
Bourdi II	31	1394	45	1,65	16,5	10	0	0	0	0	0	0	2,8	112	40
Dara I	244,1	10349	42,4	15,62	156	10	0	0	0	0	0	0	17,249	689	40
Dara II	67,942	3057	45	4,8	48	10	0	0	0	0	0	0	5,94	237	40
Kogui	165	7425	45	24	240	10	0	0	0	0	0	0	25	1000	40
Sakolé	28	1260	45	2	15	7,5	0	0	0	0	0	0	5	200	40
ZabiAlela	137,12	6170	45	55	550	10	0	0	0	0	0	0	3,9	156	40
Nadara	1,92	74,4	38,75	0	0	0	1	19,2	20	0	0	0	2,8	36	12,86

Dans les 39 seuils réalisés Deux seuils seulement n'ont pas pratiqué le maraichage ou la décrue en campagne irriguée à cause il y a eu retard dans la finalisation de seuils. Les principales cultures réalisées au niveau de ces seuils après la réalisation sont les mêmes. Par contre il y eu introduction, diversification de nouvelles cultures. Au total on a dénombré 23 cultures réalisées au tour des seuils.

3.5. Cumuls des superficies emblavées autour des seuils par commune avant et après la réalisation des seuils.

La figure 1 représente les cumuls des superficies emblavées avant et après réalisation (Ha),

Figure 1 : Cumuls des superficies emblavées autour des seuils par commune avant et après la réalisation des seuils



L'analyse de la figure montre que le cumul des superficies emblavées après la réalisation des seuils est plus important que celui d'avant la réalisation sauf pour la commune de Badaguichiri. Cette situation s'explique par plusieurs aspects dont on peut noter :

- La faible pluviométrie de cette année qui n'a pas permis un écoulement important de la vallée
- L'endommagement de certains seuils (Kachefaoua) qui ne permet pas un épandage à cause de bras cassé de l'ouvrage.

3.6. Les productions avant la réalisation des seuils des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou) :

Le tableau N°5 présente les production total des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, tomate, courges, chou) avant la réalisation de chaque seuil .

Tableau N°5 Les productions avant la réalisation des seuils des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou)

Seuils Cultures	Oignon(T)	Dolique(T)	Tomate(T)	Courges(T)	Chou(T)	Total/seuil(T)
Kétsara	0	0,6	0	0	0	0,6
Bouji 1	18	200	4	70	14,4	306,4
Bouji 2	210	150	15	240	160	775
Dindi 1	40	37,5	16	0	10	103,5
Dindi 2	12	20	12	0	8	52
Kachefawa	0	100	80	50	27	257
Ourhamizan 1	0	0	0	0	0	0
Ourhamizan 2	0	0	0	0	0	0
SakaraouaToudou	3325,21	0	166	7360	339,69	11190,9
Gadamata	254,8	0	1,66	0	44,424	300,9
Samo 2	234	2,6	0	0	65	301,6
Samo 3	9,5	0,6	0	0	0	10,1
ToumbounounaFlener	0	0	0	0	0	0
ToumbounouSuma	0	0	0	0	0	0
Intalliwéne	0,1	2,8	7	9,8	0	19,7
Keita OPVN	0	5,728	10,596	14,4	0	30,7
Kirari ANPIP	525	18,6	52,544	29,04	0	625,2
Kirari Seuil	732,48	2,16	19,34	6,5	88	848,5
Sabara I	198	150	2,25	0	33,75	384
Sabara II	76,8	10	7,5	50	0	144,3
Sabara III	39,6	0,96	2,25	0	0	42,8
Bourdi II	537,6	5	0	0	37,5	580,1
Dara I	600,32	5	0	0	25,2	630,5
Dara II	1119,36	12,48	0	0	49,91	1181,8
Kogui	828	0	0	192	50	1070
Sakolé	719,4	13,75	0	0	37,48	770,6
ZabiAlela	6170,58	550	388,8	0	50	7159,4
Nadara	114	0	45,6	0	197,6	357,2
Total ZIP	15764,75	1287,8	830,5375	8021,74	1237,954	27142,8

Au total 27142,8 tonnes sont produits avant la réalisation des seuils dont l'oignon constitue la principale culture avec 15764,75 tonnes soit 58 % de la production totale.

3.7. Les productions après la réalisation des seuils des cinq (5) cultures principales cultures (Oignon, dolique, courges, tomate et chou) :

Le tableau N°6 présente les production totales des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, tomate, courges, chou) après la réalisation des seuils.

Tableau N° 6 Les productions après la réalisation des seuils des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou)

Seuils	Oignon	Dolique	Tomate	Courges	Chou	Total /seuil
	(T)	(T)	(T)	(T)	(T)	(T)
Darodji 3	3,6	0	3,2	0	0	6,8
Gourgoutoulou	71,1	1,13	0,5	0	3,42	76,1
Karkara	25,3	1,86	3,3	0	8,7	39,3
Kétsara	0	0,63	0	0	0	0,6
Kaché 5	0	0	0	0	0	0
Bouji 1	200	150	25	450	75	900
Bouji 2	192	60	18	300	60	630
Dindi 1	864	25	48	0	85	1022
Dindi 2	715	45	55	0	75	890
Kachefawa	3,6	2,5	0,2	0,63	0	6,9
Arrawaye	0	23	0	0	0	22,5
Gatarawa	2,45	0	0,4	0	250	252,8
Ourhamizan 1	0	0	7,2	0	0	7,2
Ourhamizan 2	42	0	2,6	0	0	44,6
Loube	0	0,19	0	0,19	0	0,4
Laba	0	0	1	9	0	10
SakaraouaToudou	8010,6	23,2	270	1039,68	325,2	9668,7
Gadamata	553,1	0	11,1	0	226,4	790,6
Samo 1	0	3	6,6	102	0	111,6
Samo 2	986	39	0	0	14	1039
Samo 3	283,5	6,75	0	0	87,5	377,8
ToumbounounaFlener	0	6,4	0	155	0	161,4
ToumbounouSuma	0	12,18	0	247,5	0	259,7
Intalliwéne	0,24	0	54,8	79,8	0	134,8
Keita OPVN	11	5	11,4	3,2	0	31,1
Kirari ANPIP	2105	39	0	183,6	95,8	2422,9
Kirari Seuil	1443	0,4	20	31,4	100,8	1595,6
Sabara I	720	0	60	105	2100	2985
Sabara II	105	15	4,8	30	102	256,8
Sabara III	151,2	11,4	14,9	40	26,1	243,6
Bourdi II	1394,6	16,5	0	0	112	1523,1
Dara I	10349,4	156,2	0	0	689,96	11195,6

Dara II	3057,39	48	0	0	237,6	3343
Kogui	7425	240	0	0	1000	8665
Sakolé	1260	15	0	0	200	1475
ZabiAlela	6170,58	550	0	0	156	6876,6
Nadara	74,4	0	19,2	0	36	129,6
Total ZIP	46219,1	1495,8502	637,1	2776,9735	6066,5	57195,6

Au total **57195,6** tonnes sont produits après la réalisation des seuils dont l'oignon constitue la principale culture avec **46219,1** tonnes soit 80,8 % de la production totale.

3.8. Analyse des effets directs des seuils sur les productions des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou) :

Tableau N°7 les effets directs des seuils sur les productions des cinq (5) cultures principales (Oignon, dolique, courges, tomate et chou)

Spéculations	Production avant réalisation(T)	Production après réalisation(T)	Variation (Ha)	Taux de variation
Oignon	15764,75	46219,1	+30454,35	193%
Dolique	1287,8	1495,8502	+208,0502	16%
Tomate	830,5375	637,1	-193,4375	-23%
Courge	8021,74	2776,9735	-5244,7665	-65%
Chou	1237,954	6066,5	+4828,546	390%
Cumuls de cinq cultures principales	27142,8	57195,6	+30052,8	111%

La réalisation des seuils a amélioré la situation des productions horticoles dans la zone d'intervention(ZIP). En les productions des cultures de grandes valeurs ajoutées ont augmenté de manière significative alors que les cultures de tomate et courges en décline ont été remplacé par l'oignon et les autres cultures horticoles. Au total **30052,8** Tonnes de cultures maraichères et fourragers produites pour **1298,4** Ha supplémentaires mis en valeur au profit **4538** producteurs ou ménages pour une population bénéficiaire directe de **31766** personnes.

En définitive, on peut remarquer que la réalisation d'un seuil dans la région de Tahoua fait augmenter les superficies emblavée de **50%** et les productions de **100%** lorsque l'ouvrage fonctionne bien.

3.9. Les structures de gestion

Tous les sites disposent chacun d'un comité de gestion formé mais non équipés. Malgré tout cela certains comités arrivent à effectuer des travaux d'entretien tels que

- Le petit colmatage au niveau des déversoirs et ailes des ouvrages
- L'élagage des arbustes

Dans certains seuils il existe des coopératives des producteurs mais qui ne sont pas spécifique aux seuils.

La mission a recommandé aux structures de gestion de faire des réunions de planification des activités d'entretien et de voir comment mobiliser les moyens financiers pour les petits entretiens.

3.10. Les avantages perçus des seuils

Les producteurs rencontrés ont relaté plusieurs avantages liés à la réalisation des seuils dans leurs zones dont on peut citer :

- L'amélioration de la productivité des sols liés aux apports
- L'introduction de nouvelles cultures dans certains seuils (Riz, maraichage)
- L'élargissement de la zone d'épandage
- Le remblai des ravinements dans les lits des koris
- La remontée de la nappe phréatique
- La diversification des cultures
- L'augmentation des superficies emblavées
- L'abreuvement des animaux au niveau des mares créées au niveau de certains seuils
- Le prélèvement de l'eau pour les travaux domestiques
- Création d'un cadre de cohésion sociale entre les utilisateurs de plusieurs acteurs
- L'augmentation de l'effectif des exploitants maraichers
- La réduction du coût d'irrigation
- L'amélioration du revenu des producteurs
- La création d'emploi aux jeunes
- L'introduction de la pisciculture(Nadara)

3.11. Les inconvénients des seuils réalisés

Malgré tous les avantages cités ci-haut quelques inconvénients sont ressortis :

- Baisse de productions d'hivernage notamment le sorgho lié à l'inondation des bas fonds
- La cassure de déversoirs des certains seuils(Sakaraoua)
- L'endommagement des bassins de dissipation
- Le contournement de l'eau dans certains ouvrages (Kirari)
- l'absence d'épandage lié aux déversoirs très bas depuis la construction

3.12. Les contraintes de la mise en valeur

- l'insuffisance des de moyens de captage (forages et puits maraichers) et des moyens d'exhaure dans tous les seuils
- l'insuffisance des intrants (engrais, produits phytosanitaires et semences potagères)
- l'insuffisance de renforcement de capacités
- la pression parasitaire
- la divagation des animaux
- le vol des équipements (Kit Solaire, motopompe, Bouteille de gaz) et de la production

3.13. Les propositions des solutions

- Appui en matériels, intrants et fond de roulement aux producteurs
- Fonçage de forages moyens et puits équipés de motopompes ou kit solaire
- La réalisation de nouveaux seuils

- Renforcement de capacités des producteurs sur les itinéraires techniques
- Clôture des sites
- La réhabilitation certains seuils (Sakaraoua, Wourhamizan 2, Kachefaoua, Loubé)
- La réalisation de centre de collecte à Sabara au lieu d'Awilikis
- L'équipement des comités de gestion en matériels d'entretien

3.14. L'insertion des jeunes formés

Seuils	Nombre de jeunes formés	Nombre de jeunes formés installés
Bouji 2	22	22
Dindi 1	22	22
Sabara 1	20	12
Nadara	25	25
Samo 2	22	12
Kirari ANPIP	22	22
Sakaraoua	120 Dont 50 femmes	54 dont 15 femmes
Gadamata	22	18
Bourdi 1	16	15
Dara 2	18	0
Bourdi 2	16	15
Sakolé	14	0
Kirari seuil	35	35
Dara 1	18	0
Kaché1	20	0
Total	398	252

Au total 252 jeunes agriculteurs formés sont installés sur leur propre compte soit 63,3% de l'effectif formé.

4. ANALYSE ET DISCUSSION

Les résultats ont montré l'augmentation des superficies emblavées après réalisation dans tous les seuils, sauf les seuils de Dindi 1 et Kachefawa dans la commune de Badaguichiri du à une faible pluviométrie. Il en ressort dans cette étude que les hommes et les femmes produisent au niveau des seuils réalisés. Les hommes sont plus actifs que les femmes, cette faible intégration est due à l'occupation des tâches ménagères ou par manque de fond de roulement. La superficie emblavée avant et après réalisation, nous permet de voir une

augmentation des productions et de rendement au niveau des différents seuils. Ainsi pour ce qui est du cumul des productions avant et après réalisation du seuil, le cumul après réalisation présente une proportion plus élevée que le cumul avant réalisation cela est dû par la disponibilité de l'eau, bonne gestion des seuils et une bonne collaboration entre les producteurs.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation des seuils réalisés par le projet Pôles Ruraux dans la région de Tahoua s'est déroulée dans de bonnes conditions. Elle a permis de faire ressortir les superficies, les productions avant et après la réalisation de ces ouvrages et d faire une analyse comparative. Cette analyse on retient que plus de 1200 ha supplémentaires sont emblavées par plus de 4000 exploitants et exploitantes pour des une production d'au mois 3000 tonne de produits divers maraichers. On peut retenir de cette évaluation que la réalisation d'un seuil augmente les superficies d'épandage d'au moins 50% et améliore la production d'au moins 100% mais cela ne peut s'obtenir que si le seuil est en bon état. Le cas contraire il faut s'attendre à l'effet inverse où les dégâts sont énormes autour des ouvrages et affectent beaucoup la production. C'est pour cela que les recommandations suivantes sont faites :

- Pour les cabinets d'études et de génie rural, de bien veiller sur la bonne réalisation du seuil.
- Réparer les seuils endommagés
- Appuyer les producteurs en moyens de captage et d'exhaure aussi bien pour les nouveaux sites que pour les anciens.
- Appuyer les producteurs en intrants agricoles
- Appuyer le comité de gestion, formés en kit d'entretien